

Le Sénat recommande une investigation dans la région portuaire de Maastricht

4 janvier 2013

Un rapport d'information du Sénat, publié en décembre 2012, dresse un **bilan complet et clair de la gestion de la maladie de Schmallenberg** pendant un peu plus d'un an et souligne la collaboration entre les différents services qui a prévalu, et le pilotage de la Commission européenne.

Il cite certaines similarités entre l'apparition du virus de la maladie de Schmallenberg et celle du virus de la fièvre catarrhale ovine (FCO) dans la même zone d'Europe du Nord à la frontière de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas en 2006. Cette région proche de Maastricht est une zone commerciale importante, notamment pour l'importation de fleurs. Cette coïncidence a été observée par plusieurs scientifiques, dont le docteur Mettenleiter, du Friedrich Loffe Institute, laboratoire de santé animale allemand, qui a identifié le virus en novembre 2011.

Au-delà du cas de l'apparition de la maladie de Schmallenberg, se profile les **risques de survenue d'autres maladies émergentes**, dont certaines pourraient comporter des risques pour la santé humaine.

C'est pourquoi la Commission des affaires européennes du Sénat conclut à l'importance d'une **analyse de risques spécifique dans cette zone sensible**, et demande à la Commission européenne de saisir en ce sens l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA).

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : [Sénat](#)